

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1008 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Désignation du président de la CENI

L'Assemblée nationale a triché !

(Lire en page 12)

Après 100 jours

Un nouveau scandale menace la Présidence de la République

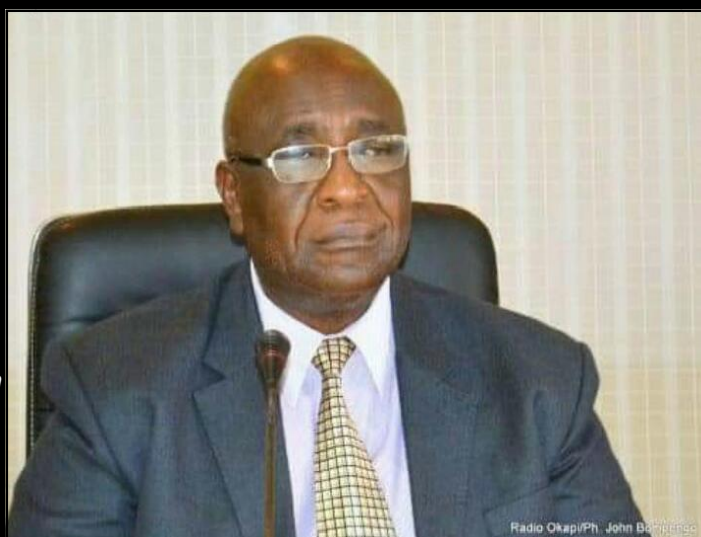
(Lire en page 12)



Secrétaire général de Ensemble pour la République

Pierre Lumbi Okongo n'est plus !

(Lire en page 6)



Le poignant message d'adieu de Moïse Katumbi à Pierre Lumbi

(Lire en page 7)

La problématique de la Covid-19

Oscar Nsaman suggère 3 concepts pour sortir de la crise

C'est depuis le 10 mars derniers que la pandémie du coronavirus est apparue en République Démocratique du Congo, après avoir fait des ravages en Chine, en Europe, en Asie et en Amérique. Depuis le pays peine à sortir de l'étreinte de la Covid-19 dont le taux de contamination et de décès connaît une spirale ascendante. On en est à plus de 4 mille cas confirmés, alors que les mesures de lutte ne semblent pas visibles et efficaces, du moins selon l'avis de l'opinion nationale.

Ainsi, dans le cadre de la recherche de la solution appropriée, La République s'est portée à l'office du Recteur de l'Université du Cepromad à Kinshasa/Masina afin de recueillir la réaction scientifique de celui qui passe pour le Père du Management en RDC. Ce faisant, l'orateur a invité le gouvernement à recourir à une approche globale dans cette lutte contre la pandémie. Pour ce faire, le professeur Nsaman Oscar recommande à l'Etat congolais trois concepts : conception, exécution, évaluation.

En ce qui concerne la conception, l'orateur insiste sur l'implication de tous dans la définition des dispositions à prendre ; il en est de même de l'exécution qui requiert la participation collective de tous les citoyens. Il s'agit en fait de la théorie de l'homme solution, en ce que l'individu doit être acteur du dénouement des problèmes qui se posent à lui et à sa société.

Le concept évaluation aussi



demande une appréciation collective non seulement la portée, mais aussi la fiabilité des dispositions arrêtées. Dans le cas d'espèce, il est question d'évaluer ensemble les mesures barrières, dans leur applicabilité et leur efficacité. De ce fait, nous partagerons ensemble la responsabilité positive ou négative de nos efforts qui aboutiront à éradiquer la covid-19. C'est

cela la vertu de la procédure managériale basée sur la méthode participative de sorte que l'affaire de la covid-19 soit un problème de toute une communauté.

Le prof Oscar Nsaman compare la covid-19 à un éléphant à regarder dans sa globalité, évitant le sectarisme pour considérer la seule dimension globale. Concrètement, il est question tous les

spécialistes dans la quête de la solution : le sociologue devrait s'occuper de l'équation distension, le psychologue de l'aspect mental, l'économiste devant se pencher sur les effets de la pandémie sur la production, la consommation, alors que le juriste sur la légalité des mesures à prendre. De son côté, le manager mettrait l'accent sur les concepts sus-évoqués qui constituent selon le professeur les piliers de sa recommandation à l'Etat congolais.

Par ailleurs, le prof Nsaman a recommandé la transformation de ce que l'on a comme problème en opportunité, c'est-à-dire revaloriser ce que l'on a comme acquis en démontrant que la science reste science avec les retombées de la covid. En effet, il est possible de capitaliser cette opportunité pour des solutions dans divers secteurs de la vie. A titre d'illustration, la famine, le manque d'importation, le manque de poissons...exigent de l'Etat, par

exemple, au plan opportunité, le financement des Petites et moyennes entreprises (pme) au travers le Fonds de promotion de l'industrie (Fpi).

Tout est question de bien sélectionner, en accordant préférence à une pme qui réussit à élever les poissons ou celle qui réussit à fabriquer des masques. Le professeur a par ailleurs demandé à l'Etat la légalisation des filières comme Pétrole et gaz, informatique, management, en accordant la personnalité juridique aux universités qui les organisent. Pour le Recteur de l'Université du Cepromad, la Rdc est victime de ses avoirs qu'elle possède en trop mais elle utilise mal ce trop. Ici encore, il est impérieux d'évaluer ensemble : « *soyons objectifs que sentimentaux, soyons managers, hommes solution ; transformons nos problèmes en opportunité, soyons créateurs d'emplois et non quémandeurs d'emploi* », a-t-il exhorté.

BM

Bulletin épidémiologique

4777 cas confirmés, 600 personnes guéries

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 4.778, dont 4.777 cas confirmés et 1 cas probable. Au total, il y a eu 107 décès (106 cas confirmés et 1 cas probable) et 600 personnes guéries ;

54 nouveaux cas ont été confirmés, dont 46 à Kinshasa et 8 au Kongo Central pour la journée de samedi 13 juin 20

Les 11 provinces touchées:

- Kinshasa : 4.295 cas ;
- Kongo Central : 240 cas ;
- Sud-Kivu : 108 cas ;
- Haut-Katanga : 72 cas ;
- Nord-Kivu : 54 cas ;
- Ituri : 2 cas ;
- Kwilu : 2 cas ;
- Kwango : 1 cas ;
- Haut-Lomami : 1 cas ;
- Tshopo : 1 cas ;
- Equateur : 1 cas.

Enfin, remise et reprise en préparation à la

Dans une note officielle, datée du 12 juin, le secrétaire général de la Générale des carrières des mines (Gécamines) a demandé aux différentes directions et représentations de la Gécamines de transmettre en urgence leurs états des lieux en date, au plus tard le mardi 16 juin, en vue de la préparation de la remise et reprise entre les mandataires entrants et sortants et de permettre aux nouveaux mandataires, nommés en juin 2019, de prendre leur fonction.

C'est le 3 juin 2019 que le président Félix Tshisekedi avait nommé Albert Yuma (FCC) et Sama Lukonde (CACH) respectivement président du conseil d'administration et directeur général de la générale des carrières et des mines.

Âgé de 64 ans, Albert Yuma va ainsi conserver son poste de

PCA de la Gécamines. De son côté, Sama Lukonde, âgé de 42 ans et membre de la coalition CACH, va succéder à Jacques Kamenga au poste de directeur général de la Gécamines.

La date officielle de la remise et reprise devrait être fixée dans les prochains jours par le secrétaire général de la Gécamines.

Daniel Aloterembi

Le budget prévu pour la fête du 30 juin cédé aux personnels soignants et aux FARDC

Le Président de la République a engagé le gouvernement à réserver le budget qui avait été prévu pour la fête du 30 juin aux personnels soignants au front dans le cadre de la riposte contre la Covid-19, ainsi qu'aux forces armées en guise de prime pour leurs actes de bravoure et d'héroïsme. C'est ce qui ressort du compte rendu du Con-



Cela fait 46 jours consécutifs sans nouveau cas confirmé d'Ebola dans la ville de Beni. Selon le bulletin de la situation épidémiologique publié dimanche 14 juin 2020 par le comité national multisectoriel de la riposte contre la maladie à virus Ebola, à ce jour, aucun cas confirmé n'est également hospitalisé dans les Centres de Traitement Ebola (CTE) de Beni depuis la résurgence de l'épidémie dans cette ville en date du

10 Avril 2020.

"Les équipes de riposte contre Ebola à Beni poursuivent normalement leur travail de terrain", précise le bulletin.

Ce travail consiste à recueillir les alertes au sein de la communauté sur les cas suspects ou probables de la maladie à virus Ebola en cette période où le compte à rebours avant la déclaration officielle de la fin de cette maladie dans cette ville, a commencé.

Les ministres ont aussi échangé sur l'urgence d'une communication efficace et ordonnée sur la pandémie y compris dans les langues nationales, la nécessité pour cela d'y associer les mamans et les églises à cause de leur pondération sociale, la célérité dans la délivrance des résultats des tests pour laboratoires.

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
Jacques Famba
0990307909
Secrétaire de rédaction
Beni Joel Dinganga
technique
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728
Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba
Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor
Vente
-
Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

L'UDPS, le parti présidentiel, dans la tourmente

Félix Tshisekedi devenu chef de l'État, une bataille de leadership divise depuis de longs mois le parti fondé par son père, feu Étienne Tshisekedi.

Rien ne va plus au sein du parti de Félix Tshisekedi : l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Et cela dure depuis de longs mois. Considéré comme le phare de l'opposition en République démocratique du Congo (RDC), le parti cofondé dans la clandestinité par feu Étienne Tshisekedi se retrouve au cœur de la tempête à cause de la non-application de certaines dispositions prévues par les statuts du parti après l'élection de Félix Tshisekedi à la tête du pays en janvier 2019. C'est l'article 26 du texte qui régit la vie interne du parti qui est remis en cause par ses plus hauts cadres. Au cœur de toutes les querelles et tractations politiques : Jean-Marc Kabund-a-Kabund.

L'article « 26 », au cœur d'une guerre des clans

Tout commence juste après la proclamation de Félix Tshisekedi par la Commission électorale nationale et indépendante (Ceni) comme vainqueur des élections de décembre 2018. Conformément à l'article 96 de l'actuelle Constitution du pays qui interdit au chef de l'État d'exercer des fonctions de dirigeant d'un parti politique, Félix Tshisekedi s'est trouvé dans l'obligation de renoncer à la présidence de l'UDPS, héritée de son défunt père et emblématique opposant Étienne Tshisekedi décédé en février 2017. Deux jours avant sa prestation de serment, Félix Tshisekedi a donc signé un mandat spécial pour nommer Jean-Marc Kabund, alors secrétaire général du parti à la présidence de cette formation, « aux fins d'assurer son intérim jusqu'à la fin de son indisponibilité ».

Or, pour la petite histoire, les statuts de ce parti, rédigés dans les années 1980 dans un contexte de dictature sous l'ère Mobutu et modifiés par Étienne Tshisekedi en 2013, prévoient, dans son article 26, qu'en cas « de démission, d'empêchement définitif, d'expiration de mandat ou d'interdiction d'exercer du président du parti, un directoire assume son intérim pour un délai ne dépassant pas 30 jours, au cours duquel il est tenu de convoquer une session extraordinaire du Congrès en vue de l'élection d'un nouveau président du parti ». Pour certains caciques du parti, l'« empêchement » de Félix Tshisekedi est bel et bien définitif puisque son mandat à la tête de l'UDPS aurait expiré avant la fin de son mandat de chef de l'État.

« J'ai toujours dit que c'est le président Félix Tshisekedi qui a ouvert la brèche, et c'est ce qui explique même son silence complice aujourd'hui », estime Jean Kalala, militant de l'UDPS.

Les « légalistes » face aux « usurpateurs ou putschistes »

De cet affrontement ont émergé deux grands courants qui s'affrontent au sein de l'UDPS, les « légalistes » et les « usurpateurs ».



Après plus de quatre décennies de lutte pour la conquête du pouvoir, l'UDPS fait, en aucun doute, une expérience inédite depuis que son candidat Félix Tshisekedi a opté pour une coalition avec son prédécesseur et ancien adversaire politique Joseph Kabila. © JUNIOR D.

frontent au sein de l'UDPS, les « légalistes » et les « usurpateurs ». D'une part, le courant « légaliste » incarné par Victor Wakenda et Jacquemin Shabani, respectivement président de la Convention démocratique du Parti (CDP) et président de la Commission électorale permanente (CEP). Ils estiment être du côté de la légalité et du droit, et sont donc censés, selon l'esprit et la lettre des statuts du parti, diriger le fameux directoire aux côtés du secrétaire général.

D'autre part, le courant dit des « usurpateurs », incarné par le puissant président du parti Jean-Marc Kabund et son affidé secrétaire général intérimaire Augustin Kabuya. Ce dernier courant bénéficie d'un important soutien de la part des militants à cause de la fermeté dont a fait preuve cet historique parti envers le régime de l'ancien président sortant Joseph Kabila.

Le tandem Kabund et Kabuya reproche aux légalistes de mal interpréter le texte : « Ceux qui brandissent l'article 26, c'est peut-être par ignorance. Cet article est indiqué dans un contexte bien précis, empêchement du président ou disparition. Or, au stade actuel, le chef de l'État n'est pas empêché décidément. Nous ne pouvons pas ravir ce que le congrès lui avait donné », a tranché Augustin Kabuya, devant une foule de militants lors d'une matinée politique à Kinshasa.

Cette position est largement soutenue par certains militants du parti. « Pour l'heure, l'UDPS n'a pas besoin de se déchirer sur ses propres textes, mais elle a besoin de s'organiser, de s'implanter plutôt que de penser à l'organisation d'un autre congrès, budgétivore soit-il, après celui du 30 mars 2018 ayant abouti à l'élection de Félix Tshisekedi comme président du parti, succédant ainsi à son père décédé », analyse Hervé Kabeya, motocycliste et partisan du parti.

Du reste, Christian Mutombo, juriste et proche du parti, ne partage pas cette lecture des faits. Pour cet avocat, la mise en application de l'article 26 dans son intégralité aiderait le parti à

montrer l'exemple en ce qui concerne son attachement à la démocratie et à l'État de droit pour lesquels il a lutté près d'un quart de siècle : « Les statuts

de l'UDPS n'avaient pas, bien sûr, prévu d'alternative dans le cas où le président de l'UDPS serait élu », confie-t-il.

Le bras de fer se poursuit à l'Assemblée nationale

Ce long et compromettant bras de fer entre les deux tendances a traversé le cadre interne du parti pour se diriger vers les institutions de l'État. Les divisions observées récemment après la destitution fracassante du président du parti, Jean-Marc Kabund, au poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale, ont jeté une fois de plus le discrédit sur ce grand parti politique.

Un petit regard rétrospectif pour expliquer les raisons de la destitution fracassante du premier vice-président de l'Assemblée nationale congolaise vaut son pesant d'or. En effet, le 24 mars dernier, le président Félix Tshisekedi a décrété l'état d'urgence sanitaire pour limiter la propagation du Covid 19. D'après le président du Sénat, Alexis Tambwe, cet état d'urgence devait être régularisé par la tenue d'un congrès (Assemblée nationale et Sénat). Dans la foulée, le vice-président de l'Assemblée et par ailleurs président de l'UDPS, sur une note contestée de Félix Tshisekedi, est aussitôt monté au créneau pour fustiger l'organisation de cette assemblée, évoquant son coût de 7 millions de dollars.

Des allégations qui ont heurté la sensibilité de son collègue Jean-Jacques Mamba, élu de Kinshasa sur la liste du Mouvement de libération du Congo de Jean-Pierre Bemba. Ce dernier a exigé des explications de Jean-Marc Kabund, puis a lancé une pétition qui a abouti à la destitution de ce dernier de son poste de vice-président de l'Assemblée nationale, par 289 députés sur les 315 présents lors de la séance agitée du 25 mai.

« Ce passage en force du FCC [Front commun pour le Congo, de Joseph Kabila, NDLR] est la preuve que le complot était ourdi et va au-delà de ma destitution. En vrai tshisekediste, je quitte ce poste la tête haute et sans compromission », a réagi le concerné sur

Twitter. En effet, avec cette destitution, le président congolais perd un atout majeur au bureau d'une chambre dominée par le Front commun pour le

Congo, la coalition de Joseph Kabila avec laquelle il partage le pouvoir.

Depuis, une guerre de succession est ouverte pour désigner un successeur. Dans une déclaration rendue publique le 28 mai à Kinshasa, l'UDPS et son secrétaire général Augustin Kabuya ont « jugé inopportuniste de désigner un autre candidat parmi les députés nationaux élus sur sa liste, en remplacement de Jean-Marc Kabund au poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale ».

En conséquence, ajoute le communiqué, l'UDPS prévient que tout élu sur sa liste, qui violerait cette résolution susmentionnée sera considéré comme ayant délibérément quitté le parti.

Prenant à contre-pied ce communiqué, le directoire du parti composé par le tandem Wakenda et Shabani (les légalistes, NDLR) a pris acte de la démission de Kabund de ce poste et a invité le groupe parlementaire UDPS et alliés à faire « des propositions concrètes, objectives et transparentes et équilibrées » pour remplacer Jean-Marc Kabund. Ils ont, en outre, soulevé que ce « poste hautement stratégique revient de droit à l'UDPS » et « ne peut aucunement être perdu par le parti suite à des réactions inspirées par l'émotion ».

Cette position a été vivement confortée par la réaction du respectueux professeur de droit et député UDPS André Mbata, qui pense que le « poste du vice-président de l'Assemblée nationale est réservé à l'UDPS, pas à un quelconque individu qui se prendrait comme un homme providentiel ». Poursuivant, le professeur Mbata a rappelé que « les députés de l'UDPS restent fidèles au parti et au président de la République, mais ne peuvent en aucun cas obtempérer aux putschistes ».

D'aucuns n'hésitent actuellement pas à pointer du doigt le silence complice de Félix Tshisekedi. Ce dernier est invité à briser son mutisme pour remobiliser les troupes en vue des prochaines élections générales. L'opposant Moise Katumbi s'en est mêlé lors de sa dernière intervention médiatique en rappelant que le « bilan de 2019-2023, c'est un bilan de l'UDPS et non de la coalition ». À cette allure, des observateurs avertis prédisent la décadence, tout au mieux la chute, de l'UDPS, comme ce fut le cas du parti Lumbiste unifié, Palu, du feu patriarche Antoine Gizenga, qui avait lui aussi fait alliance avec Kabila dans le même contexte que l'UDPS.

Junior Malula

Présidence de la CENI

Le cardinal Ambongo se concerta avec l'ambassadeur Hammer

L'archevêque métropolitain de Kinshasa, Fridolin Ambongo et l'ambassadeur des États-Unis en République Démocratique du Congo (RDC), Mike Hammer ont échangé, vendredi 10 juin, sur la désignation du nouveau Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), en remplacement de Corneille Nangaa arrivé fin mandat.

Pour le Cardinal Ambongo et le Diplomate américain, la Centrale Electorale doit être dirigée par une personne qui n'a pas de coloration politique et exempt de tout reproche, en vue de renforcer la démocratie en République Démocratique du Congo (RDC).

Ils ont également abordé la situation sécuritaire qui prévaut dans la partie Est de la RDC et la nécessité de sensibilisation au tour de la pandémie de la Covid-19.

Cet échange est intervenu quelques jours après la rencontre des Chefs des confessions religieuses qui a échoué à dégager un consensus autour la désignation de cet oiseau rare. Cependant, le blocage persiste. Les hommes ne se sont toujours



pas mis d'accord sur un candidat commun.

« Il n'a pas été possible de dégager un consensus sur une personne qui représente les valeurs auxquelles tiennent les confessions religieuses, entre autres le professionnalisme, l'éthique et l'indépendance vis-à-vis des acteurs politiques. Compte tenu de l'intransigeance des uns et des autres et des rumeurs persistantes de la corruption, aussi par souci de privilégier une solution consensuelle, le Président de

séance a jugé bon de ne pas procéder au vote qui reste le dernier recours conformément à la charte des Confessions religieuses », avaient annoncé un communiqué signé par Fridolin Ambongo et André Bokundoa de l'Eglise du Christ au Congo (ECC).

Il sied de noter que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a adopté jeudi 11 juin, son rapport annuel (2019-2020) qui est attendu au Parlement pour être examiné.

Ouragan Fm/LR

CENIElection du 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale

La justice a triomphé !

Prévue le vendredi 12 juin 2020, l'élection du premier vice-président de l'Assemblée nationale a été reportée sine die. C'est ce qu'a déclaré la présidente de l'Assemblée nationale Jeanine Mabunda, au cours de la plénière de vendredi 12 juin 2020 qui s'est tenue dans une circonstance exceptionnelle marquée par l'interdiction d'accès au palais du peuple. Une décision qui intervient après l'échange entre le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo avec Jeanine Mabunda présidente de l'Assemblée nationale ce même vendredi dans la matinée. L'élection du pre-

mier vice-président de la chambre basse du parlement, dont le poste est resté vacant suite à la destitution de Jean-Marc Kabund, était parmi les sujets évoqués par le chef de l'État et Jeanine Mabunda. Il sied de rappeler que Le Conseil d'État a demandé à la Police « d'empêcher la tenue de la séance de l'Assemblée nationale pour l'élection » du successeur de Jean-Marc Kabund. Il a demandé « au commissaire général de la Police nationale congolaise de lui prêter main forte à l'exécution de son ordonnance » suspendant ce calendrier électoral.

LPE

D'abord la réforme électorale... puis élection du président

Selon Jean-Claude Katende

La débâcle électorale de 2018 était l'œuvre exclusive du Président de la CENI et des forces politiques négatives opposées au changement. On ne peut pas se voiler la face, les élections de 2018 ont été tout sauf transparentes. Tout a été mis en œuvre pour contrôler le processus et aussi les résultats.

Au vu du déroulement des élections, j'avais demandé qu'on les annule, car la violation des procédures électorales ne pouvaient conduire ni à des élections transparentes ni aux résultats qui respectent le choix des congolais, mais je n'étais soutenu par personne. Tout le monde craignait qu'en annulant les élections que le Président Joseph KABILA reste encore au pouvoir. Au lieu de tenir à la transparence des élections, tout le monde tenait au départ de Monsieur KABILA à tout prix.

Tout ce qui s'est passé aux élections de 2018 avait mis en évidence le besoin d'engager des réformes électorales justes et courageuses pour que les prochaines élections ne permettent à aucun parti politique de contrôler les élections et leurs résultats par personne interposée.

La surprise est qu'aujourd'hui, les tractations pour la désignation du Président de la CENI sont lancées

avant les réformes électorales qui pourraient affecter même le schéma de cette désignation.

Pourquoi Madame Mabunda, Présidente de l'Assemblée Nationale, a-t-elle invité les confessions religieuses à cette démarche avant les réformes ?

Pourquoi les confessions religieuses qui étaient déjà engagées dans le plaidoyer pour les réformes électorales sont-elles tombées dans ce piège de Madame Mabunda ?

Pourquoi le Président de la République et son administration n'ont-ils pas mis en place une stratégie pour s'assurer que ce qui sera fait en rapport avec la CENI s'inscrive dans le besoin des congolais de la voir réformée et être animée par des personnalités indépendantes et crédibles ?

Est-il interdit au Président de la République d'échanger avec les confessions religieuses pour que leur choix réponde aux besoins de changement manifesté par les congolais ? Pour quoi l'engagement du Président Felix est timide à ce niveau ?

La déception est grande ! Il est clair que les animateurs des institutions ne tirent pas de leçon du passé pour améliorer le processus électoral et aider le pays à avancer.

Il est clair que c'est le



schéma qui avait été mis en place pour la désignation de l'actuel Président de la CENI qui est remis encore en place aujourd'hui. Il conduira en 2023 aux mêmes résultats qu'en 2018. Ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui veulent faire mettre leur candidat à la tête de la CENI pour contrôler encore le

processus électoral et les résultats en 2023. C'est inacceptable.

Jusqu'à quand allons-nous accepter de subir le mercenariat des politiciens congolais ?

Tous les moyens sont utilisés voire même la corruption pour s'assurer le contrôle de la

CENI. Qu'est-ce qu'on peut encore attendre des confessions religieuses si mêmes les chefs religieux se font corrompre ?

Faites vos manœuvres pour tromper encore le peuple, sachez qu'un jour, il dira aussi son mot.

LPE

Des chefs d'Etat africains au chevet du projet Grand Inga

Le Président de la République, Félix Anatoine Tshisekedi Tshilombo, a annoncé, vendredi, au cours de la réunion du conseil des ministres, la tenue à Kinshasa, de la réunion de haut niveau des chefs d'Etat africains sur le projet Grand Inga, l'hydroélectricité et sa connectivité.

Le Chef de l'Etat a précisé que ces assises auront pour objectifs, entre autres, de présenter les opportunités actuelles et futures du Grand Inga et de promouvoir tout le potentiel hydroélectrique de la RDC de manière à encourager les appels à manifestation d'intérêts pour l'achat de l'énergie produite.

Aussi, le ministre d'Etat en charge des Ressources hydrauliques et électricité a été désigné en collaboration avec d'autres acteurs du secteur concernés de prendre toutes les dispositions pour préparer la tenue de cette rencontre à Kinshasa.

Selon le porte-parole intérimaire et ministre des Ressources hydrauliques, Le Président de la République a informé les

membres du Conseil de l'organisation prochaine d'une réunion de haut niveau des Chefs d'Etats Africains sur le projet Grand Inga et l'hydroélectricité en République Démocratique du Congo et sa connectivité. Cette Conférence qui se déroulera en deux étapes au cours de ce mois de juin et en septembre-octobre 2020

aura entre autre objectifs de présenter les opportunités actuelles et futures du Grand Inga et de promouvoir tout le potentiel hydroélectrique de la République Démocratique du Congo de manière à encourager les appels à manifestation d'intérêts pour l'achat de l'énergie à produire.

Le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité a été chargé, en colla-



boration avec le Cabinet du Président de la République, la SNEL SA et divers autres acteurs concernés de prendre toutes les dispositions pour préparer la tenue de ces assises.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a informé le conseil de la réunion du Bureau de l'Union Africaine élargie aux Présidents des Communautés Régionales.

Cette réunion s'est tenue par visio-conférence, le 11 juin dernier, avec pour objectif de recevoir des envoyés spéciaux chargés d'interagir avec la Communauté Internationale en matière de mobilisation des fonds et de soutien financier et économique pour faire face à la Covid-19 conformément à la décision de l'Union Africaine d'avoir une politique commune en la matière.

Ces envoyés spéciaux ont déclaré avoir reçu des promesses de soutien de plus de 53 milliards de dollars américains pour l'Afrique et avoir mobilisé une garantie importante de matériels et équipements sanitaires.

Le Chef de l'Etat a informé les membres du Conseil qu'à l'issue de la réunion du Bureau de l'Union Africaine, il a été décidé de repousser à 2021 la tenue de la 37ème Session ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union Africaine prévue pour se tenir initialement à la mi-juillet 2020.

LR

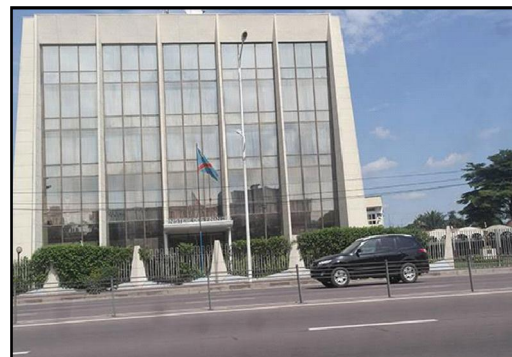
Ministère des Finances

Deux lots d'adjudication seront ouverts demain

Le ministère des Finances, à travers la Banque centrale du Congo (BCC) procède le mardi prochain au siège de cette institution d'émission de la RDC, à l'ouverture des plis d'adjudication de deux bons de trésor public dont l'un a une échéance de trois mois et l'autre pour une échéance de six mois.

Selon un communiqué du ministère des Finances reçu vendredi à l'ACP, l'échéance de trois mois concerne le bon du trésor les fonds levés à hauteur de trente milliards des FC et que l'échéance de six mois concerne le fonds de dix milliards des FC, soit une somme totale à lever de quarante milliards des FC. Le lancement des bons de trésor par l'exécutif national s'inscrit dans le cadre de la diversification des sources de financement du budget national en vue de faire face aux dépenses publiques.

La source souligne que le bon du tré-



sor est un titre d'emprunt émis par l'Etat et remboursable à échéance. En RDC, c'est le gouvernement qui émet les titres d'emprunt par le truchement du trésor public. L'opérateur économique ou un particulier achète un bon du trésor, il prête à l'Etat et devient son créancier. Ce dernier est garanti à 100% par le gouvernement qui émet le bon du trésor. Ce dernier est l'un des placements les plus sûrs sur le marché monétaire, ajouté la source. ACP

Miba : les archives essentielles portées disparues

Une dame identifiée comme épouse d'un haut cadre de la Société minière de Bakwanga (MIBA) et dont le nom a été gardé secret pour des raisons d'instruction du dossier devant la justice, dont le mari séjourne à Kinshasa à cause de la COVID-19, a été surprise mardi dernier en train de soutirer de manière frauduleuse, une documentation virtuelle se trouvant dans l'ordinateur du bureau de son mari, renseigne une source du service d'enquête, investigations et surveillance de l'entreprise.

Selon cette source, les éléments de la surveillance de la MIBA qui montaient la garde à la direction générale de cette société, qui ont autorisé l'accès au bureau par la dame qui détenait la clé d'entrée principale du bureau, ont remarqué que l'intéressée tentait de dissimuler quelques dans ses pagnes.

Elle a été interpellée par les agents du service de surveillance qui l'ont conduite



au parquet général près la cour d'appel du Kasai-Oriental où elle a fait ses dépositions dont le contenu n'est pas révélé à la presse. Un dossier RI a été ainsi ouvert à charge de la dame pour permettre à cette instance judiciaire de se documenter suffisamment.

Selon certaines indiscretions, ce dossier soustrait pourrait concerner la production du diamant par l'ancien partenaire de la MIBA saint Louis BGM, dont les colis ne sont pas encore mis en vente. ACP

Dépréciation du Franc Congolais

Acacia Bandubola face à une question orale à l'Assemblée nationale



L'Assemblée nationale interpelle la ministre de l'Economie, Acacia Bandubola, au regard de la dépréciation spectaculaire du Franc congolais, ces dernières semaines, face à la devise étrangère.

Une question orale avec débat, initiée par le député Daniel Mbau Sukisa (MLC) et déposée au bureau de la chambre basse du parlement vendredi 12 juin 2020, lui est adressée.

L'initiateur de la motion affirme que la dépréciation de la monnaie nationale entraîne de façon spectaculaire et systématique l'inflation sur les prix des produits de consommation sur le marché durant cette période de la crise sanitaire et économique, causée par la pandémie de coronavirus qui sévit en République

Démocratique du Congo.

Ce député veut savoir la politique monétaire mise en place par la ministre pour stabiliser la monnaie nationale et juguler l'inflation pendant cette période de la crise économique.

Il veut également être fixé sur les mesures d'urgence prises pour atténuer la pression de la recrudescence sur le taux de change afin de donner la possibilité au Franc Congolais de retrouver sa valeur marchande.

L'élu de Mont-Amba voudrait, en outre, savoir les mesures urgentes mises en place pour arrêter la flambée des prix des produits de première nécessité observée sur le marché.

LM

Secrétaire général de Ensemble pour la République

Pierre Lumbi Okongo n'est plus !

L'information a été annoncée par la famille du disparu. Les plus amples détails suivront dans les instants à venir d'autant que le drame vient à peine d'intervenir, laissant perplexes les membres de ce parti politique qui ont toujours admiré le sens élevé d'organisation de cette icône de la politique congolaise.

Qui est Pierre Lumbi ?

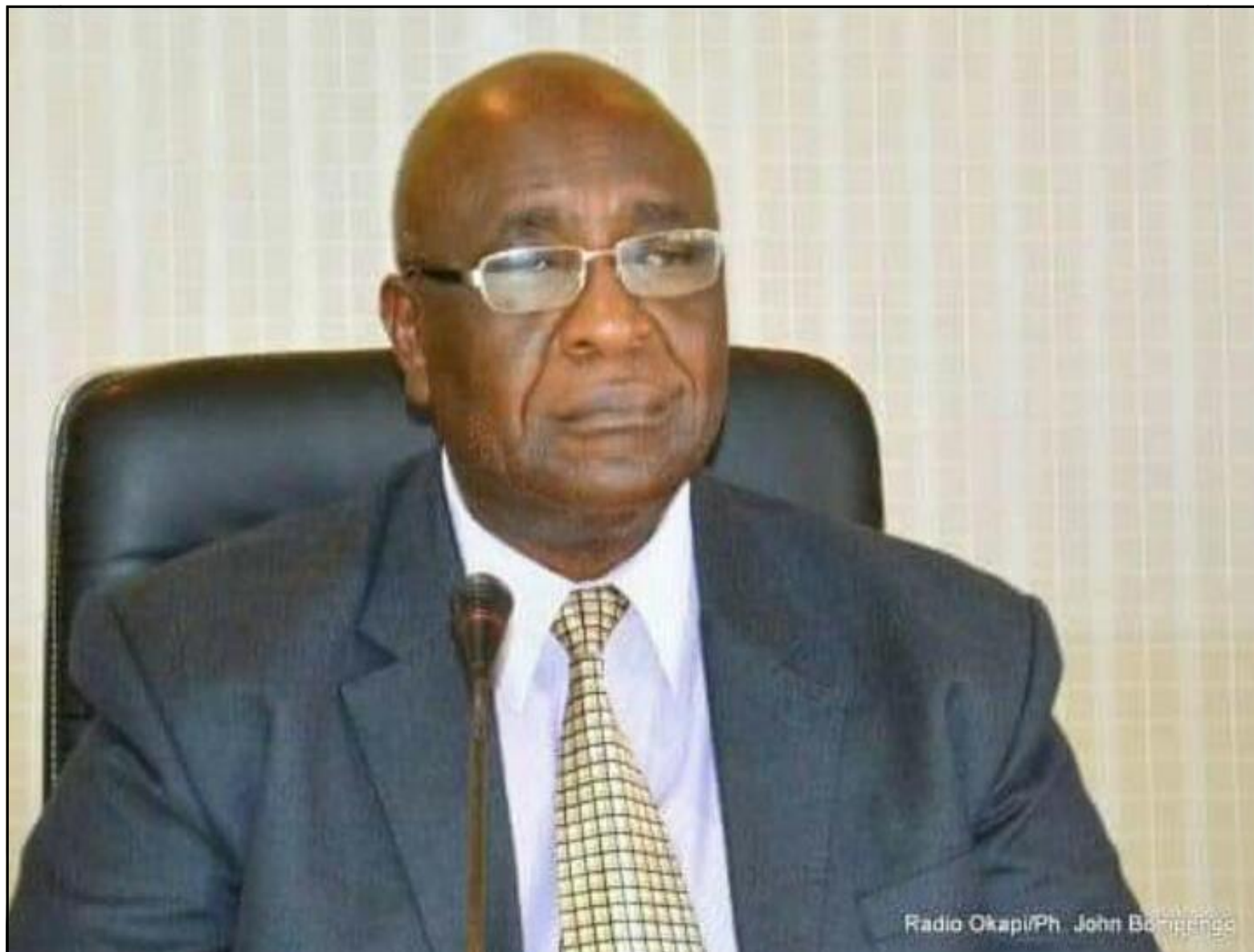
Président du comité de sages du Rassemblement depuis le 2 mars 2017, Pierre Lumbi est un acteur socialement et politiquement engagé de très longue date. Déjà, au cours de ses études supérieures à Lyon en France, il a milité dans le mouvement tiers-mondiste de lutte pour un monde plus juste dans la répartition des richesses et pour la souveraineté des peuples. Après ses études en 1978, il a opté pour organiser les paysans à l'Est de son pays, alors Zaïre, plutôt qu'exercer son expertise de psychologue clinique dont il détient un diplôme de licence. Ce choix de vie l'a amené à initier Solidarité Paysanne, la toute première organisation non gouvernementale (ONG) laïque de la République Démocratique du Congo (RDC).

Pendant 10 ans, il a coordonné plusieurs actions de Solidarité Paysanne de plaidoyer et de développement social et économique des communautés paysannes. D'abord dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira, puis dans l'ancienne province du Kivu et les trois nouvelles provinces après le démembrement du Kivu, enfin à travers tout le pays.

A l'Est de la RDC, sous l'inspiration de Pierre Lumbi, Solidarité Paysanne a appuyé la création des coopératives paysannes des agriculteurs (Mkulima), des éleveurs (Butuzi) et des pêcheurs (COJEP, Virugwe). En plus de cela, Solidarité Paysanne a soutenu et plaidé pour des communautés de la plaine de la Ruzizi, ainsi que pour plusieurs initiatives et organisations paysannes, dont notamment la coopérative des planteurs de canne à sucre (COPASUKI). Enfin, Solidarité Paysanne a appuyé et encadré des initiatives fédératrices d'organisations paysannes qui ont créé des réseaux de coopératives (FERCOOP et INTERCOOP) et des groupements des femmes paysannes (UWAKI) au Sud-Kivu, au Nord-Kivu et au Maniema.

Toujours à l'Est du pays, sous l'inspiration de Pierre Lumbi, Solidarité Paysanne a initié plusieurs projets de développement social et économique en milieux ruraux. Dans le social, on peut notamment citer l'alphabétisation des femmes paysannes (Projet alpha), la fourniture d'eau potable (PEP), l'amélioration de l'habitat rural et la protection de l'environnement (Projet reboisement). Quant aux activités de développement économique, Solidarité Paysanne a initié le CEP Katobwe qui a encadré les projets de traction bovine, de culture attelée, d'amélioration des rendements des paysans agriculteurs, éleveurs, aviculteurs, pisciculteurs, riziculteurs et arboriculteurs fruitiers. Enfin, Solidarité Paysanne a lancé à Bukavu des actions pour amener les paysans à se prendre en charge dans le contexte de la dictature de Mobutu. A ce sujet, on peut citer la création d'un centre de formation (CF Bagira), un bureau d'assistance juridique gratuite des paysans (BAJ) et une action d'assistance et formation des filles mères (Maison de la femme).

A Kinshasa, l'ONG animée par Pierre Lumbi a créé une chambre des métiers pour promouvoir et encadrer les artisans des communes de Ndjili et Kimbanseke, ainsi



Radio Okapi/Ph. John B...

qu'un bureau de représentation. Au niveau national, Solidarité Paysanne a appuyé la création d'un syndicat national paysan (ASP), ainsi qu'un programme national d'échange et formation des paysans (PIEF).

Au cours de son engagement social, Pierre Lumbi a participé aux débats internationaux sur la problématique de l'exploitation du Tiers-monde, parmi lesquels la " Campagne : mieux se nourrir, vaincre la fin " dans les années 80.

Lorsque le Président Mobutu a libéralisé l'exercice de la politique en avril 1990, sous l'impulsion de Pierre Lumbi, Solidarité Paysanne a pris l'initiative de mobiliser les organisations sociales pour qu'elles s'organisent en une société civile, en vue de participer et peser sur dans le débat en cours sur la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance. Lancé à partir d'avril 1991 au Centre Bondeko de Limete à Kinshasa, le mouvement de la société civile s'est alors engagé dans la lutte pour l'organisation d'une conférence nationale souveraine (CNS). Lorsque ce combat est parvenu à obtenir la participation en plus grand nombre des délégués des organisations sociales que ceux des partis politiques, des institutions du gouvernement et des invités, Pierre Lumbi a été le seul chef de délégation à la CNS (ouverte en août 1991), d'une province (le Sud-Kivu) dont il n'est pas originaire.

La dynamique de la société civile coalisée avec les partis politiques d'opposition regroupés dans l'Union sacrée de l'opposition radicale (USOR) a dominé dans la CNS, au point où ses travaux ont été suspendus par le pouvoir de Mobutu. Pour que ce forum symbole de la lutte contre la dictature pour la démocratie reprenne ses travaux, Pierre Lumbi a initié le Comité Laïc de coordination, un regroupement des laïcs chrétiens, qui a organisé la Marche d'espoir le 16 février 1992. Cette marche, vio-

lemment réprimée par l'armée du régime Mobutu, a été la manifestation populaire pacifique jamais organisée à Kinshasa et dans d'autres provinces du pays.

Pendant cet épisode de lutte pour la démocratie, pour le compte du leadership associatif, Pierre Lumbi a participé aux négociations politiques de Palais de Marbre 1, Palais de Marbre 2 et du Palais du Peuple. Il a fait partie de plusieurs gouvernements pour le compte de la société civile. C'est ainsi qu'il a été ministre de la santé, famille et affaires sociales du gouvernement Etienne Tshisekedi en octobre 1991, ministre de la santé du gouvernement Jean Nguz Karl I Bond en novembre 1991 (il s'est démissionné), ministre des relations extérieures du gouvernement Etienne Tshisekedi issu de la CNS en août 1992, puis en avril 1993 (un gouvernement parallèle à celui de Faustin Birindwa), ministre des postes et télécommunications du gouvernement Kengo Wa Dondo en juillet 1994.

Après la chute de la dictature de Mobutu, à l'avènement de Joseph Kabila à la présidence de la RDC, Pierre Lumbi a été nommé chargé des stratégies à la présidence, puis a participé au Dialogue inter congolais en Afrique du Sud en 2002-2003. Après l'accord de cessez-le-feu, il a lancé le Mouvement Social des leaders de la société civile pour leur engagement en politique qui est devenu le parti politique Mouvement Social pour le Renouveau (MSR) en novembre 2005. Pendant ce temps, il exerçait les fonctions d'assistant-directeur de cabinet du conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité Samba Kaputo.

Lorsque le MSR est devenu la deuxième force politique de la majorité au parlement et troisième du pays à l'issue des élections en 2006, Pierre Lumbi a successivement exercé, de 2006 à 2015, les fonctions de ministre d'Etat chargé des infrastructures, travaux publics et reconstruction

et de conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité.

Après la rupture avec la Majorité Présidentielle en septembre 2015, le MSR est passé à l'opposition. En mars 2016, le MSR s'est coalisé avec six autres partis pour créer le G7. En juin et de la même année, le G7 a fait partie des initiateurs du Rassemblement des forces politiques et sociales acquise au changement (Rassemblement).

Avant l'épuisement des mandats du Président Kabila et des autres institutions électives du pays, la Conférence épiscopale nationale de la RDC (CENCO) a initié des négociations en vue de trouver les voies pacifiques de poursuivre le processus électoral. Ces négociations ont abouti à la signature d'un accord le 31 décembre 2016 à Kinshasa. Après le décès d'Etienne Tshisekedi, président du comité des sages du Rassemblement qui devait devenir président du conseil de suivi de ces accords (CNSA), Pierre Lumbi a été voté pour le remplacer par cinq plates-formes sur les neuf signataires de la création du Rassemblement en juin 2016 à Genval en Belgique.

Au cours de tout ce parcours de combattant, Pierre Lumbi a été emprisonné à trois reprises : à Bukavu en 1990 par le pouvoir de Mobutu, deux fois à Kinshasa, en 1993 par le gouvernement Birindwa et en 1997 par le l'AFDL.

C'est en décembre 2019, à l'issue des travaux de Lofoi, à Lubumbashi, que Pierre Lumbi est choisi Secrétaire général de Ensemble pour la République, parti que venait de créer Moïse Katumbi Chapwe, émanation de l'ancienne plateforme Ensemble pour le changement mis en place pour les élections de décembre 2018.

Toutes les condoléances de la Rédaction !

Bertin Salumu

Le poignant message d'adieu de Moïse Katumbi à Pierre Lumbi

Très affecté par le décès de son compagnon de Lutte et secrétaire général d'Ensemble pour la République, Moïse Katumbi a adressé hier dans son compte twitter un poignant message d'adieu à Pierre Lumbi Okongo, ainsi qu'une émouvante déclaration dans laquelle il fait ressortir la valeur combattante et humaine de l'illustre, l'immense vide qu'il laisse au sein de ce parti

d'opposition ainsi que ses condoléances les plus émues à son épouse et à ses enfants.

« Très cher Pierre, très cher aîné, repose en paix. Jusqu'à ton dernier souffle tu as mené le juste combat.

Que Notre Seigneur daigne t'accueillir dans son infinie bonté », a écrit Moïse Katumbi. Ci dessous, la déclaration du président d'Ensemble pour la République.



Le Président

DECLARATION / 14 juin 2020

Très cher Pierre,
Très cher aîné,

Ton départ sonne comme un coup de tonnerre pour nous tous réunis au sein de la grande famille de "ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE".

Nous perdons bien plus qu'un Secrétaire Général. Nous perdons un grand frère, un ami, un sage. Notre chagrin est immense.

Dieu te rappelle auprès de lui au moment où tu mettais la dernière main à la structuration du grand parti pour lequel tu t'engageais corps et âme. Comme tu l'as fait tout au long de ta vie, en combattant l'injustice et en te consacrant à la défense des plus faibles.

Profondément enracinées dans le monde paysan, tes valeurs t'ont conduit à t'engager aux côtés du peuple pour combattre la dictature et défendre la Démocratie. De solidarité paysanne jusqu'à la lutte pour l'alternance démocratique, tu as été de tous les combats. Cela t'a mené aux plus hautes charges de l'Etat que tu as toujours assumées avec la plus grande loyauté. Tu étais un véritable stratège. Avant de prendre une décision, tu savais analyser et écouter toutes les opinions. Tu faisais toujours preuve de patience et de bienveillance. Ton souci majeur était d'éviter les divisions. Tu cherchais à rassembler le plus grand nombre pour bâtir ensemble un Congo fort, prospère et solidaire.

A titre personnel, ton absence laisse un immense vide. Tu as incarné à mes yeux un exemple de courage, comme tu l'as montré en rejoignant les rangs de l'opposition démocratique en 2016. Travailler à tes côtés fut une grande source d'inspiration.

Nous poursuivrons l'œuvre entamée ensemble jusqu'à son accomplissement.

Affligé par cette grande perte, je présente, au nom de ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE et en mon nom, mes condoléances les plus émues à ton épouse, à tes enfants, à ta famille, à tes proches et à tous tes camarades avec qui le combat continue. Le juste combat que tu as mené jusqu'à ton dernier souffle.

Que ton âme repose en paix.

Moïse Katumbi

Procès de 100 jours

15 ans de prison requis contre les DG de l'OVD, FONER et SOCOC



Le ministère public a requis vendredi 12 juin quinze ans de prison et réparation des dommages-intérêts contre les directeurs généraux de l'Office des voiries et drainages (OVD), Benjamin Wenga, du Fonds national d'entretien routier (FONER), Fulgence Bamaros, et de la Société congolaise de construction (SOCOC), Modeste Makabuza.

Ce réquisitoire du ministère public est intervenu après les plaidoi-

ries de la partie civile, la République démocratique du Congo, au 2^e procès sur les détournements présumés des deniers publics alloués aux travaux du programme de cent jours du Chef de l'État.

Fulgence Bamaros du FONER est poursuivi pour détournement présumé de 12 500 000 USD destinés aux travaux de voiries dans les villes de Goma et Bukavu que devait réaliser SOCOC. Selon le par-

quet général, cet argent était logé à la banque TMB pour le compte de la SOCOC, sous forme de traite.

Il s'est retrouvé entre les mains de Bamaros sans traces, ni facture, ni réception des travaux visibles dans les livres de caisse de l'OVD, d'après le ministère public.

A Benjamin Wenga de l'OVD, il est reproché sa participation active à la commission, par le directeur général de la SOCOC, de l'infraction de

détournement des fonds en signant avec lui un contrat de 30 millions de dollars, alors que cette société n'avait pas encore exécuté en mode de préfinancement les travaux de voiries.

Bamaros du FONER aurait versé de l'argent dans le compte de la société SOCOC à la TMB sans que SOCOC ait préalablement réhabilité les routes dans les deux villes.

Dans leurs répliques, les avocats des prévenus contredisent le parquet et la partie civile. D'après eux, tous les travaux préfinancés ont été bel et bien exécutés. Des chantiers ont été ouverts depuis le 1^{er} mai 2019 et certains ouvrages sont déjà visibles. Ils invitent la partie accusatrice à les visiter sur le terrain. Ils plaident ainsi pour l'acquiescement de leurs clients sans préjudice à réparer.

Le programme d'urgence de cent jours du Chef de l'État fait l'objet de trois procès ; à savoir : l'affaire Vital Kamerhe et consorts, ce 2^e dont OVD, FONER, SOCOC sont impliqués et celui de David Blattner. Tous ces procès portent sur le détournement des fonds alloués à ce programme.

LPE

Assemblée nationale : Pour qui roulent réellement les députés nationaux ?

Le 25 mai dernier, les députés de l'UDPS (minoritaires) en sont venus aux mains avec les députés FCC dans une plénière de destitution du député UDPS Jean-Marc Kabund, Premier vice-Président de cette chambre. Ce 12 juin, les députés ont tenté, en vain, de forcer l'entrée de l'Assemblée pour élire un nouveau Premier Vice-Président en dépit de la décision du Conseil d'Etat ordonnant la suspension de cette procédure. S'il est une chose sur laquelle s'accordent les députés de cette législature (2019-2023) toutes tendances confondues, c'est faire sourde oreille aux cris de détresse des congolais.e.s qu'ils prétendent représenter et la majoration de leurs émoluments.

L'importance de la représentation nationale dans toute démocratie ou dans les sociétés qui y aspirent n'est pas discutable. A l'instar des substances chimiques, correctement utilisées, l'Assemblée nationale peut contribuer sensiblement – à travers la production législative et le contrôle parlementaire – à l'amélioration de la qualité de vie dans une société. En revanche, une Assemblée nationale qui ne fait pas des préoccupations du peuple son souci majeur peut être très nocive pour celui-ci, comme le benzène ou le cadmium, deux des dix produits chimiques qui, selon l'OMS, posent un problème majeur de santé publique (cancers, anémie aplastique, toxicité rénale, atteintes du squelette et pneumocarioses). La progression de la troisième législature en RD Congo ne semble pas différente de celles des deux toxiques susmentionnés (benzène et cadmium) dans le corps humain. Le rapport cout-rendement de cette institution – joint au budget de la Présidence et du Gouvernement – asphyxient sur les congolais.e.s. *We can't breath!* Les spectacles auxquels

l'on assiste depuis un moment à l'Assemblée nationale ne sont pas de bon augure.

Censée représenter le peuple dans l'exercice de sa souveraineté (article 5 de la Constitution) et partager, avec le Sénat, l'exercice du pouvoir législatif (article 100 de la Constitution), la troisième législature de l'Assemblée nationale (Le Front Commun pour le Congo de l'ex) Président Joseph Kabila y détient une forte majorité) brille par un infantilisme sidérant. En suivant les débats, prise de positions et rixes au sein de cette législature, on se rend vite compte que les préoccupations majeures des congolais.e.s ont été sacrifiées sur l'autel des positionnements individuels, du partage du pouvoir, des égos et de règlement des comptes tant politiques que physiques.

La « crise » entre le FCC et le l'UDPS n'est pas idéologique mais « affairo-pouvoiriste »

Certains commentateurs de l'actualité politique congolaise comparent les démonstrations de force entre le FCC (majoritaire) et le CACH (minoritaire) à la crise des années 60 entre Kasavubu et Lumumba. Pourtant, si celle-ci était nourrie par les divergences de vision – sans ignorer les ingérences belgo-américaines largement documentées –, la « crise » actuelle est essentiellement et fondamentalement « affairo-pouvoiriste » teintée, selon le cas, d'une manipulation tribalo-ethnique-régionale. En réalité, il s'agit d'une poignée d'individus qui ont pris en otage l'avenir de plus de 80 millions de congolais.e.s. Dire que pour ces individus, les vies des congolais.e.s ne comptent pas, est une lapalissade ! Plus de 8 millions de morts ! Pillage des milliards de dollars US depuis plus de deux décennies dans l'un des

pays les plus pauvres du monde. Pour eux, seul le pouvoir compte. Accéder aux coffres de l'Etat. Non pas pour servir mais pour écraser, dominer, anéantir, assujettir, avilir, exploiter, éventrer, zigouiller, castrer, violer, piller, s'enrichir. Une mafia dégoûtante et nauséabonde que rien ne semble limiter. Voilà les vrais ennemis des congolais.e.s !

Le pays fait face à des agressions et à la covid-19, les députés brillent par l'irresponsabilité et la cupidité

Curieux ? Les deux regroupements politiques qui se livrent à des bagarres et autres quolibets propres aux cours de récré, participent au gouvernement Ilunkamba (FCC) dans une alliance dans laquelle les alliés ne semblent s'accorder que lorsqu'il s'agit du partage du « gâteau », de la « proie ». La poursuite de la patrimonialisation de l'Etat, après les promesses de changement faites par Félix Tshisekedi, ne sont pas sans rappeler les heures sombres de la colonisation léopoldienne. Rien ne semble arrêter les élans kléptocratiques du régime actuel. En pleine crise de coronavirus, alors que le pays fait face à des problèmes majeurs, les fonctionnaires n'ont pas encore été payé pour le mois de Mai, le pays ne dispose que d'un seul centre de test de la covid-19 (INRB) basé à Kinshasa, la population congolaise se paupérise davantage – en réalité un manque de volonté politique –, les députés nationaux viennent de demander au Gouvernement une majoration de leurs émoluments de 2000 dollars US ainsi qu'une augmentation de 50% des frais de fonctionnement de l'Assemblée nationale. Il convient de noter qu'un député national gagne environ 7000 dollars US par mois.

Si leur demande est acceptée, leurs émoluments vont atteindre 9000 dollars US contraste insultant avec le salaire de certains fonctionnaires qui gagnent à peine 100 dollars US (enseignants, infirmiers, policiers, militaires etc.).

Cela intervient au moment où le pays fait face à des agressions de ses voisins zambien (l'armée zambienne occupe une partie du territoire congolais à Pweto et Moba depuis plusieurs mois), sud-soudanais, centrafricain en plus des (groupes) armées rwandaises, burundaises et ougandaises qui n'ont jamais quitté le territoire congolais. Dans ce capharnaüm, la retransmission en direct du « procès » contre Vital Kamerhe (Directeur de cabinet du Président de la République) dans un scandale de vaste détournement et de corruption de plusieurs millions de dollars dans l'exécution du programme dit de 100 jours initié par Félix Tshisekedi à son arrivée au pouvoir en janvier 2019, chercherait-elle de cacher l'incompétence, l'amateurisme et l'inconscience qui animent le (nouveau) pouvoir ?

Que faire ?

Il faut que les congolais arrêtent de se faire berner par une « alternance politique hollywoodienne », par un « Etat de droit sans Etat » et par une « démocratie liberticide et illusoire ». Pour se libérer de cette servitude, arrêter l'« état de décomposition », de putréfaction très avancée, les congolais.e.s doivent faire le choix entre se comporter tel des esclaves de la maison ou payer le prix de leur liberté et de leur dignité. Le moment n'a jamais été aussi propice!

Par Blaise Pascal ZIRIM MIGABO

Une prochaine fraude électorale se prépare déjà en RDC

Après une fin à minima heureuse et inattendue à l'issue du capharnaüm électoral de décembre 2018, les druides du chaos sont rentrés dans leurs laboratoires, à la recherche d'une énième formule pour défaire un peuple qui s'est tenu face à eux, afin d'arracher la première alternance à la tête du pays.

Rêve parfaite. Dormir, se réveiller, être à la tête d'une heureuse fortune. Devenir milliardaire. Réussir. Avoir tous les bonheurs du monde et vivre longtemps. Pour une Nation, cela se résume un peu plus simplement : la prospérité ! Passant par la démocratie, socle d'une société égalitaire et libre, la Nation se développe et donc, prospère. Si l'homme doit travailler pour atteindre ses rêves, la Nation aussi : avancer, se doter des moyens, des structures, des règles, et même des principes pour atteindre le sommet.

En 2003, Joseph Kabila réussit à calmer les ardeurs rebelles de ses frères et les réunit autour d'un butin commun à la tête de l'Etat : un plus quatre, partager toutes les richesses à cinq, diriger ensemble. La Nation doit se révéler certes, se développer et prospérer. Il faut des moyens, des principes et des règles. Bonjour la démocratie. 2006, il faut aller voter. La Commission électorale sera le temple de la démocratie, le socle de la cohésion nationale, l'arbitre même du pouvoir. Les règles sont simples : cette maison cruciale sera dirigée par consensus. La société civile, ceux qui baignent dans les bas fond du Congo, ceux qui sont des peuples, ont donc le droit de

désigner le président de cette Institution électorale. D'autres, divisés, opposants et pouvoir, en choisiront des membres. Très vite, un prêtre est désigné. C'est l'Abbé Malumalu. Il nous conduit vers les premiers pas douloureux de la démocratie. Ça tire à Gombe ; Bamba tente de renégocier les résultats des urnes. Mais le Congo aime la paix. Nous voilà, acceptant la victoire de Joseph Kabila, désormais toléré.

Une commission électorale en guerre contre la démocratie

Mais la suite est à l'image du Congo, l'histoire bégaie et recule. Elle flageole même. L'idéale d'une Commission électorale totalement indépendante n'était qu'un rêve. En 2006, Joseph Kabila y injecte un mode de succession qui sera à la base même de tous les maux électoraux au pays. Daniel Ngoy Mulunda, d'une suffisance à défier celle de Lucifer, succède à l'Abbé Apollinaire Malumalu et finit par organiser l'une des pires élections de l'histoire de l'humanité. En 2011, l'Assemblée nationale, la représentativité supposée des aspirations du peuple, s'en éloignait comme une peste. A la Présidentielle, Etienne Tshisekedi affirme l'avoir emporté à 76% contre 26% face à Joseph Kabila. Le chaos est total. La confusion est artistique.

Passons, le Congo prend sur lui. Mais il donne rendez-vous à Kabila et ses cinq chantiers manqués en décembre 2016. Rossy Mukendi et Thérèse Kapangala barricadent les rues. Ils le paient cher. Les Kabilistes sont prêts à tout. Et, comme en 2011, ils sont réussis à placer un autre enfant de la maison,

Corneille Nangaa, à la tête de la Commission électorale. Cette fois-ci, l'hécatombe es totale, Staline himself est appelé à venir prendre des cours : les machines à voter sont surfaturées. Les bureaux de vote seront fantômes. Des élus voteront depuis chez eux, avec leurs propres machines, les bulletins seront ensuite portés disparus. Nul ne saura réellement qui a voté qui. A Limete, sous une intense pluie et au bout d'innombrables luttes, des Congolais font la queue et cherchent leurs noms introuvables dans des listes concoctées dans un délayage total. La Cour constitutionnelle donne des décisions contradictoires qui dénaturent ses propres fondements...

Les Kabilistes veulent prendre leur revanche

Mais voilà. Il eut alternance. Malgré la pluie, le beau temps est arrivé en RDC. Le dauphin a échoué sur la plage. Le Rais est à la retraite. Le fils du Sphinx est au Palais de la nation. Le Lider-Maximo est même inhumé avec honneurs. Un peu trop emberlificoté. La réalité est autre, beaucoup moins glamour certes. Pour autant, les druides Kabilistes, ceux qui ont pondu un dauphin carnivore qui voulait à tout prix être président, ne dorment pas. Ils veulent prendre leur revanche. Tenez : les voilà, debout, face à la Commission électorale, préparant le prochain coup. Dans une commission sanctionnée pour corruption, dont les dirigeants ont brillé par leurs capacités à créer le chaos, les voilà en train de fabriquer un futur président de la CENI.

Ronsard Malonda, le pauvre, était pourtant Secrétaire Exécutif de la CENI, sa

plaque tournante, au cœur du chaos, au cœur des combines des machines à voter surfaturées et du tripatouillage des résultats en 2018. Le voilà, lui, que les druides ont choisi, pour succéder à Nangaa, un homme qui trop servi, trop terni pour se maintenir. La même méthode. La même recette. Tentant de rattraper leur défaite du 30 décembre 2018 : un homme « maison », fin technicien électoral, apolitique, ou du moins en apparence ; méconnu du public, mais qui bien un dortoir en son nom à Kingakati.

L'histoire est un éternel recommencement. Le soleil se lève, se couche et se relève. Mais dans cette continuelle ritournelle, il y a des peuples qui décident de changer l'issue des choses. Les Français l'ont fait. Marianne a tenu le Drapeau pour crier « Liberté, Egalité, Fraternité! ». Washington Georges a dit non à la Reine ; Luc Nkulula ne s'est pas sacrifié pour rien. La roue peut tourner autrement. Il suffit, pour chacun de nous, de s'approprier ce processus dès le départ : du choix des animateurs de la CENI, à la réforme totale du processus électoral qui a montré ses limites. Oui ! Nous pouvons le faire, tout en ayant un regard fixé sur nos « détourneurs » des 100 jours à Makala. Nous sommes la majorité. Nous sommes le peuple. Rien ne devrait nous échapper. Plus rien ne devrait se faire sans nous. Rien, mais alors, plus rien, ne devrait être fait contre nous ! Nous sommes le Congo, alors, assumons-nous ! Sinon, payons les conséquences.

Litsani Choukran, Le Fondé

ANGOLA

Isabel Dos Santos potentielle candidate à la présidentielle 2022

L'éventuelle candidature de Isabel Dos Santos, fille de l'ancien président de l'Angola, à la prochaine présidentielle en Angola bénéficie de plus en plus du soutien populaire. En même temps, la démarche gêne les intérêts politiques de certains acteurs.

« Le pouvoir angolais actuel fournit autant d'efforts pour bloquer Isabel Dos Santos parce qu'ils savent qu'elle a un grand avantage pour être candidate à l'élection présidentielle », confie un de ses proches.

En effet, lors d'une interview accordée à la chaîne portugaise RTP3 en janvier dernier, Isabel Dos Santos avait évoqué la possibilité de sa candidature à la présidentielle prévue en 2022.

« Mon père a laissé un grand héritage politique que moi et de nombreux angolais aimerions voir respecté. L'Angola est ma patrie. Je ferai tout ce que j'ai à faire pour défendre et rendre service à ma terre et à mon pays », avait-elle répondu au journaliste.

Ses proches estiment que c'est à cause de sa possible candidature que le pouvoir en place angolais exerce une pression diplomatique et politique énorme pour essayer d'obtenir des mesurés visant à mettre en difficulté ses investissements, mais aussi la disqualifier à concourir pour la prochaine présidentielle.

Aussi, soutiennent-ils, les sociétés d'Isabel Dos Santos sont bien dirigées et respectent les normes et standards internationaux. Bien plus, ses entreprises ont créé des emplois pour les Ango-



lais. De ce fait, Isabel est l'un des plus grands employeurs au pays.

« Les raisons évoquées par la justice angolaise, non seulement qu'elles sont basées sur des preuves et documents falsifiés, c'est sur base de ces documents que les journalistes de l'ICIJ auraient travaillé. Ceux qui tirent les ficelles sont passés par des intermédiaires pour lancer les journalistes sur des fausses pistes d'investigation. Si les autorités angolaises ont pu se procurer un faux passeport pour compromettre Isabel, qu'est ce qui ne dit pas que les documents fournis aux journalistes ont aussi pu être falsifiés pour ternir l'image de la femme d'affaires? Aussi, beaucoup parmi ceux qui ont écrit sur le sujet contre Isabel n'ont jamais mis les pieds en Angola », assure une autre source.

Zoom Eco

Les informations sur le dossier Luanda Leaks viennent de plus de 700 000 documents dont le hacker portugais Rui Pinto a revendiqué le piratage informatique.

« Aucune personne n'a posé des questions sur la fiabilité des documents, alors qu'ils proviennent d'un vol. Aucune précaution d'usage n'a été prise lorsqu'il s'est agi d'attaquer Isabel Dos Santos », déplore la même source.

La femme d'affaires angolaise Isabel dos Santos est accusée par la justice de son pays et le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) d'avoir siphonné les caisses de son pays. Le parquet général angolais estime à plus de cinq milliards de dollars, le montant du détournement.

Des faits que Isabel Dos Santos et son mari Sindika Dokola ont toujours réfuté. Et l'action judiciaire fondée sur la manipulation des faux documents, estiment d'aucuns, semble être une preuve de la volonté manifeste du régime en place d'écarteler toute possibilité pour la fille de Dos Santos de pouvoir postuler.

Vers la présidentielle de 2022, cette femme d'affaire âgée de 46 ans dispose des atouts et des capacités nécessaires pour briguer la magistrature suprême dans son pays, l'Angola, et apporter le changement.

« Diriger, c'est servir, alors je donnerai tout ce qu'il faut pour le faire », avait-elle rassuré lors de sa sortie médiatique de janvier 2020 sur la Radio-télévision publique portugaise (RTP).

Zoom Eco

Barrage sur le Nil

L'Egypte se dit "otage" de l'Ethiopie dans les négociations

L'Egypte a dénoncé samedi l'« intransigence » de l'Ethiopie et l'a accusé de vouloir la prendre en « otage » dans les négociations au sujet du mégabarrage en construction par Addis Abeba sur le Nil, qui inquiète Le Caire et Khartoum.

Appelé à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, le barrage que l'Ethiopie construit sur le Nil Bleu — qui rejoint au Soudan le Nil Blanc pour former le Nil — est une source de fortes tensions entre Addis Abeba et Le Caire depuis 2011.

Le porte-parole du ministère égyptien de l'Irrigation, Mohamed Al-Sebaie, s'est dit samedi « pessimiste quant à (...) une avancée dans les négociations en cours sur le Grand barrage de la Renaissance » (Gerd).

« Cela est dû à l'intransigence de l'Ethiopie qui, encore une fois, est apparue très clairement lors des dis-

cussions », a déclaré M. Sebaie dans un communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

Le Soudan, l'Egypte et l'Ethiopie ont repris mardi par visioconférence leurs discussions, — en présence d'observateurs des Etats-Unis, de l'Union européenne et d'Afrique du Sud —, interrompues depuis le début de l'année, alors qu'Addis Abeba a réitéré son intention d'entamer en juillet le remplissage du réservoir.

« La position de l'Ethiopie est que l'Egypte et le Soudan devraient signer un texte qui les rendrait otages de la volonté et des caprices de l'Ethiopie ou accepter (sa) décision unilatérale de remplir le Gerd », a affirmé M. Sebaie.

Si l'Ethiopie voit le barrage comme essentiel à son développement et électrification, le Soudan et l'Egypte craignent que le barrage de 145 mètres de haut ne restreigne leur accès à l'eau. AFP

BURUNDI

La Cour constitutionnelle ordonne l'investiture du général Ndayishimiye

La Cour constitutionnelle du Burundi a décidé vendredi que le nouveau président, Evariste Ndayishimiye, devait être investi le plus rapidement possible, après la mort soudaine de son prédécesseur Pierre Nkurunziza.

La Cour constitutionnelle a conclu dans son arrêt rendu immédiatement public que « l'intérim n'est pas nécessaire » et « qu'il faut procéder, le plus tôt possible, à la prestation de serment » du général Ndayishimiye.

Elu à la présidentielle du 20

L'Espagne avance au 21 juin la réouverture de ses frontières avec les pays de l'Union européenne

L'Espagne va avancer au 21 juin le rétablissement de la libre circulation avec tous les pays de l'UE, sauf à la frontière terrestre avec le Portugal où les contrôles seront levés le 1er juillet, a annoncé dimanche le chef du gouvernement Pedro Sanchez.

Le gouvernement espagnol, qui avait jusqu'ici donné la date du 1er juillet, a décidé de lever « les contrôles aux frontières avec tous les Etats membres (de l'UE) le 21 juin », date à laquelle sera levé l'état d'alerte dans le pays, a déclaré M. Sanchez lors d'une allocution télévisée.

USA

Trump tente d'apaiser la brouille avec le Pentagone

Accusé de vouloir politiser l'armée américaine, Donald Trump s'est tenu éloigné de toute controverse avec le Pentagone samedi lors de la cérémonie de remise de diplômes de la prestigieuse académie militaire de West Point, près de New York.

Le président américain a choisi un ton solennel dans son discours, loin des accents martiaux adoptés face aux manifestations contre le racisme et les brutalités policières des dernières semaines, qui ont poussé les plus hauts responsables du Pentagone à se désolidariser publiquement de la parole présidentielle.

« L'armée a été en première ligne pour mettre fin à la terrible injustice de la ségrégation » lors de la lutte pour les droits civiques

dans les années 1960, a-t-il affirmé, devant les 1.107 « cadets » (élèves officiers) assis sous le soleil en respectant une distanciation physique, pandémie de coronavirus oblige.

Donald Trump a fait une allusion au grand mouvement de colère qui s'est emparé du pays depuis la mort fin mai d'un Afro-Américain, George Floyd, tué par un policier blanc lors de son arrestation à Minneapolis. Il a remercié « les hommes et les femmes de la Garde nationale » qui ont été déployés pour « assurer la paix, la sécurité et l'Etat de droit constitutionnel dans nos rues ». Cette force de réserve a notamment protégé l'enceinte de la Maison Blanche à Washington. Le Soir

La France rouvrira progressivement ses frontières extérieures Schengen à partir du 1er juillet

La France « procédera à une ouverture progressive de ses frontières extérieures Schengen à compter du 1er juillet », ont annoncé vendredi les ministres des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian et de l'Intérieur Christophe Castaner dans un communiqué commun.

La décision a été prise conformément aux recommandations de la Commission

européenne présentées jeudi et « cette ouverture s'effectuera de façon progressive et différenciée selon la situation sanitaire des différents pays tiers, et conformément aux modalités qui auront été arrêtées au niveau européen d'ici là », ont-ils précisé.

Fin des restrictions...

Les étudiants internationaux seront autorisés, quel que soit

BELGIQUE

Le personnel soignant va porter plainte contre le gouvernement

En colère contre la gestion de la crise sanitaire, le personnel soignant avait prévu plusieurs rassemblements ce dimanche 14 juin à 14h pour dénoncer le manque de moyens, la surmortalité chez soignants que cela a causé, et demander un refinancement d'urgence. Des haies de déshonneur devaient avoir lieu devant le cabinet de la ministre fédérale de la Santé Maggie De Block à Bruxelles, le ministère des Finances à Charleroi, et sur la place Saint-Lambert à Liège. A 14h, près de deux cents personnes étaient réunies ce dimanche dans la capitale. Moins d'une heure plus tard, l'action s'est

terminée sous les yeux de la police en nombre.

Le Conseil d'Etat confirme l'interdiction de manifester

L'organisation « La santé en lutte » a par ailleurs introduit samedi 13 juin un recours en extrême urgence auprès du Conseil d'Etat afin de permettre l'organisation de ses actions ce dimanche après-midi. L'action « Déconfinons notre colère » appelait le personnel soignant et la population à former dimanche une haie de déshonneur dans plusieurs villes en Belgique. Le Conseil national de sécurité et le bourgmestre

de Bruxelles avaient de leur côté rappelé qu'ils interdisaient tout type de manifestation.

Le Conseil d'Etat a étudié le dossier Le dimanche matin et a rendu son arrêt en début d'après-midi, déboutant le recours. La juridiction a estimé qu'il n'y avait pas d'extrême urgence dans le cas présent, l'action de protestation pouvant être menée dans quelques jours. Le prochain Conseil National de Sécurité doit bientôt définir « des perspectives pour l'ensemble du pays en ce qui concerne l'expression publique », et ce « afin d'allier la liberté d'expression aux impératifs sanitaires et la gestion de l'ordre public ». Le Soir

Mort de George Floyd : les artistes de street art lui rendent hommage



Cette fresque rendant hommage à George Floyd, a été peinte le jeudi 28 mai 2020, près de l'endroit où il est décédé, après avoir été arrêté par la police, à Minneapolis, aux Etats-Unis. Dans ce mémorial improvisé, cette fresque murale réalisée par Cadex Herrera, Greta McLain et Xena Goldman, est devenue une icône pour de nombreux manifestants. Au premier plan, on y voit le portrait de George Floyd entouré de son nom en gros caractères, abritant des silhouettes levant le poing serré en soutien au Black Power. Sur sa poitrine, le message suivant est écrit « I can breathe now » (Je peux respirer maintenant). A l'arrière-plan, se trouve un tournesol enflammé qui forme un halo dans lequel on peut y lire les noms d'Afro-Américains tués par la police ces dernières années. [©Stephen MATUREN/GETTY IMAGES NORTH AMERICA/AFP]



En Espagne, une femme se prend en photo à côté de l'une des dernières œuvres réalisées par Salvatore Benintende alias TVBOY, le 31 mai 2020, dans une rue de Barcelone. L'artiste urbain italien, a dépeint George Floyd avec des ailes d'ange et tenant un panneau de signalisation Stop contre le racisme. [©Pau BARRENA/AFP]



Akse, artiste anglais du collectif P19, est en train de peindre un portrait de George Floyd, à l'aide d'une bombe aérosol, à Manchester, au Royaume-Uni, le 3 juin 2020. [©Paul ELLIS/AFP]

Sur Hollywood Boulevard, à Los Angeles, en Californie, l'artiste Rio Sirah effectue le portrait de George Floyd sur une toile, pour lever des fonds pour la famille du défunt, lors d'une manifestation contre les violences policières, le 2 juin 2020. [©Mario TAMA/GETTY IMAGES]



Le 30 mai 2020, au parc Mauver de Berlin, en Allemagne, un homme à vélo s'est arrêté devant une fresque peinte, rendant hommage à George Floyd, Afro-Américain âgé de 46 ans, décédé à Minneapolis après avoir été agenouillé sur son cou pendant plusieurs minutes lors de son arrestation. On peut y lire la phrase « I can't breathe » (Je ne peux pas respirer), qui fait écho aux derniers mots prononcés par George Floyd avant sa mort. Cette œuvre a été réalisée par l'artiste dominicain, Eme Freethinker. [©David GANNON/AFP]

BELGIQUE

Statue du roi Léopold II vandalisée: réactions en RDC



«La statue de Léopold II, pour nous, ça reflète une histoire, ça devient une mémoire, une référence à nos enfants. Donc, l'histoire, quelle soit mauvaise ou bonne, reste une histoire», pense José Batekele, directeur de la collection du Musée national de Mont-Ngaliema.

«Par rapport à Léopold II, on dira que

renversée en Belgique par des manifestants anti-racisme, la statue du roi Léopold II, un acteur des atrocités coloniales, reste debout en RDC.

Dans la capitale Kinshasa, quelques habitants ont réagi au déboulonnage de sa statue à Bruxelles. Les avis demeurent mitigés sur le sujet.

«Je pense qu'ils l'ont fait trop tard. Ce monument aurait dû être vandalisé depuis longtemps, car c'est un homme qui a fait souffrir les Congolais notamment nos ancêtres pendant l'esclavage. Il a fait beaucoup de mal au Congo, ce monument mérite vraiment d'être vandalisé», explique Pichou Kangudie, homme d'affaires.

La statue de Léopold II, pour nous, ça reflète une histoire, ça devient une mémoire, une référence à nos enfants.

c'est le passé, mais c'est un passé qui a été traumatisant pour les autochtones congolais qui ont vécu cela, et je pense que la vraie histoire doit être racontée dans les écoles et les universités pour que tout le monde sache ce qui s'est réellement passé pendant l'esclavage et la colonisation en Afrique en général», avance Moïse Tangamo, banquier.

Dans la foulée du mouvement #BlackLifeMatters aux Etats-Unis, en réaction à la mort de George Floyd, les Européens ont commencé à renverser les statues des personnalités dont le passé est lié à l'esclavage.

Celles de Léopold II, deuxième roi des Belges ont été récemment vandalisées à Bruxelles. Celui qui a régné sur la Belgique de 1865 à décembre 1909, est resté célèbre pour la conquête du Congo.

Africanews

Ava DuVernay, réalisatrice noire et engagée, élue au comité directeur des Oscars

La réalisatrice Ava DuVernay doit notamment sa notoriété au film Selma, qui racontait les marches pour les droits civiques, emmenées notamment par Martin Luther King, en 1965, aux Etats-Unis.

La réalisatrice noire américaine Ava DuVernay, connue pour ses prises de position et ses œuvres antiracistes, a été élue mercredi 10 juin au comité directeur de l'Académie des Oscars qui désigne les plus prestigieux prix cinématographiques à Hollywood. Avec 26 femmes et 12 membres issus de minorités sur 54 gouverneurs au total (contre 25 et 11 précédemment), la composition du comité qui dirige l'Académie n'a jamais été aussi diversifiée, relèvent les médias spécialisés. Quatre des nouveaux gouverneurs élus pour la première fois cette année sont des femmes, tandis que l'actrice noire Whoopi Goldberg a été réélue.

Ava DuVernay doit sa notoriété au film Selma, sorti en 2014, qui racontait les marches pour les droits civiques emmenées notamment par Martin Luther King, en 1965, aux Etats-Unis. Plus récemment, elle a marqué avec sa série Dans leur regard, diffusée sur Netflix, retraçant l'histoire vraie de cinq adolescents noirs et latinos accusés à tort d'avoir violé une joggeuse à Central Park à la fin des années 1980, et avec son documentaire Le 13e sur l'incarcération de masse des Noirs aux Etats-Unis.

#OscarsSoWhite

Le comité des gouverneurs, renouvelé



par tiers chaque année, représente les différentes branches professionnelles de l'industrie du cinéma et a pour mission de définir les objectifs stratégiques de l'Académie.

L'Académie des Oscars a été vivement critiquée ces dernières années pour son manque de diversité, non seulement parmi ses membres mais aussi dans le choix de ses nominés et vainqueurs. Une campagne #OscarsSoWhite avait ainsi été lancée sur les réseaux sociaux en janvier 2015 lorsque les Oscars avaient récompensé une écrasante majorité de candidats blancs. Le film Selma faisait partie des œuvres en lice cette année-là. Sélectionné dans la catégorie du «meilleur film», il avait dû se contenter de l'Oscar de la «meilleure chanson» et beaucoup avaient jugé à l'époque que Selma était injustement ignoré.

AFP

Joseph Aponga postule à la section football de V.Club

Joseph Aponga, résidant en France, vient d'annoncer sa candidature à la tête de la section football de l'AS V.Club.

Des pourparlers entre le candidat et le Conseil Suprême de l'AS V.Club seraient avancés.

Joseph Aponga envoie ses représentants pour s'entretenir avec les dirigeants de ce club. Cet homme d'affaires effectuera le déplacement de Kinshasa après la levée des mesures sanitaires contre la Covid-19.

A en croire ses représentants, il compte organiser le club en améliorant les conditions de vie des joueurs. Il envisage de nouer un partenariat avec l'un des clubs le plus prestigieux au monde, pour ouvrir l'AS V.Club à la scène internationale.

Signalons que deux candidats se sont déjà pointés à la coordination, après la démission du général Gabriel Amisi.

Cedrick Sadiki Mbala



V.Club

«Le Général Gabriel est parti puisqu'il a voulu rejoindre le conseil suprême»

L'actualité reste dominée par la douloureuse démission du président de coordination de V. Club, Gabriel Tango-Four.

Alors que certains supporters ont mal à digérer cette mesure, le secrétaire général de Vita, Patrick Banichayi y apporte un éclaircissement.

Dans son entretien accordé à la rédaction d'Irisfootball.com, le SG est revenu sur la démission du désormais ex-président.

«Le Général-Président est parti puisque il a voulu partir pour rejoindre le Conseil Suprême de notre Club



Omnisports. Il faut dire que l'homme a marqué l'histoire de l'AS V. Club avec un mandat de 12 ans, rapprochant ainsi le record de longévité tenu jusqu'aujourd'hui par Papa Essabe, le tout premier Président de V.Club. À l'actif du Président Gabriel Amisi Kumba, il faut retenir d'abord la stabilité qu'il a instaurée durant son mandat. Ensuite, le niveau où il a placé V. Club sur le plan continental où sa notoriété le place dans le Top 10 du Continent», a-t-il précisé.

En ajoutant, Patrick Banichayi lance un appel important aux «Bana Vea» : « Je demanderais à tout le monde d'être tranquille car le Général est un homme méticuleux et prévenant. J'aime vous dire

qu'en ce moment tout le Conseil Suprême (organe de sages) et lui-même sont au travail pour mieux organiser sa succession».

«La crise sanitaire à laquelle vous faites allusion est mondiale et non vclubienne. Elle affecte tout le monde sans distinction et V.Club, comme tous les clubs du pays, sont confrontés aux mêmes difficultés nous en sommes conscients», poursuit-il.

Jusqu'à présent, le conseil suprême du club Vert et Noir de la capitale congolaise continue à réceptionner les candidatures à la présidence.

CSM

FC Lupopo à la rescousse de son sponsor

Le FC Saint Eloi Lupopo annonce l'organisation d'une marche à Lubumbashi dans les prochains jours en soutien de son sponsor.

Selon le communiqué signé par la direction de cheminots ce vendredi 12 juin, cette manifestation aura pour point de chute le gouvernorat du Haut-Katanga. Les manifestants iront solliciter

l'implication du gouverneur Jacques Kyabula dans l'exécution du paiement de la dette de NB MINING AFRICA.

En effet, la Gecamines doit au sponsor officiel de Lumpas plusieurs millions de dollars. Chose qui ne lui permet pas d'honorer ses engagements envers l'équipe. Avec comme conséquence, l'arrêt des travaux de

Le penalty raté de Cristiano Ronaldo fait sensation en Italie

En Italie, un homme a fait les gros titres samedi matin ! Vendredi soir avait lieu le grand retour du foot en Italie avec la demi-finale de la Coupe d'Italie entre la Juventus et l'AC Milan. Un match nul et vierge (0-0) qui aura surtout été marqué par le penalty raté de Cristiano Ronaldo ! Après 3 mois sans but, le Portugais a manqué l'occasion de faire trembler les filets à nouveau. Si la Juve est tout de même qualifiée pour la finale à Rome, la semaine prochaine, la *Quotidiano Sportivo* n'est pas tendre avec le quintuple Ballon d'Or : «CR7 trahit, pas la Juve», ti-

tre le journal. Si les Rossoneri ont fait bonne figure malgré l'exclusion rapide de Rebic à la 16e minute, ce n'est pas une grande Juve qui a été vue hier soir. Et le Portugais a sans doute réalisé son plus mauvais match sous les couleurs bianconeri, comme en témoigne son penalty raté souligne le journal. Et cela fait les choux gras de la presse transalpine comme avec le *Corriere dello Sport* qui indique pour sa part que c'était une Juve à huis-clos et que ce match nul permet simplement à la Vieille Dame de se qualifier pour la finale.

LINAFOOT : Toutes les dettes de la saison 2019-2020 supprimées

Les clubs engagés en championnat national bénéficient de la générosité du comité exécutif du championnat national.

Pendant cette période de crise économique tout comme sanitaire due à la Covid-19, la Ligue nationale de football (LINAFOOT) vient de supprimer toutes les dettes de l'ensemble des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 pour la saison écoulée de 2019-2020.

Selon elle, ces dettes sont notamment les amendes et autres frais de participation que certains clubs de deux championnats ne s'étaient pas acquittés durant la saison à cause des diverses difficultés financières.

Il sied de signaler que le championnat national a été définitivement arrêté suite à la cauchemardesque pandémie qui ravage le monde entier.

Cedrick Sadiki Mbala

PSG : le jeune Arnaud Kalimuendo aura sa chance



Les jeunes au PSG sont toujours un sujet délicat. Tous les ans, le club de la capitale perd une partie de ses meilleurs espoirs pour les voir exploser au haut niveau ailleurs. Ça sera encore le cas avec Tanguy Kouassi (18 ans) qui a annoncé à sa direction son souhait d'aller signer son premier contrat professionnel ailleurs que dans son club formateur, malgré un certain temps de jeu cette saison (13 matches toutes compétitions confondues, 2 buts). La donne pourrait peut-être changer avec les autres graines de champion.

Le PSG va perdre de nombreux joueurs de rotation avec les

finis de contrat de Kurzawa, Meunier ou encore Choupo-Moting. Cela laisse de la place, comme pour Timothée Pembélé (17 ans) qui doit intégrer l'effectif professionnel à la reprise. Le latéral ne sera sans doute pas le seul car d'après *Le Parisien*, Arnaud Kalimuendo pourrait bénéficier de temps de jeu la saison prochaine. L'avant-centre de 18 ans sort d'une énorme saison chez les U19 avec 30 réalisations en 25 rencontres. Sous contrat jusqu'en 2022, le joueur, qui s'est déjà entraîné cet hiver avec le groupe professionnel, dispose d'une option pour prolonger d'un an.

footmercato

FC Barcelone : le cauchemar continue pour Antoine Griezmann

Avec le retour de la Liga, on a retrouvé Antoine Griezmann. Le Français peine toujours à faire sa place dans l'équipe et l'animation offensive du FC Barcelone

Pour la reprise des Blaugranas, ce samedi à Majorque (victoire quatre buts à zéro), Griezmann a encore vécu une soirée assez compliquée. Pas impliqué directement sur les buts de ses coéquipiers, le Tricolore a laissé sa place peu avant l'heure de jeu à Luis Suarez (56e), de retour de blessure, alors que Martin Braithwaite, l'ancien de Toulouse, est lui resté sur le rectangle vert.

De son côté, *Mundo Deportivo*, dans ses pages intérieures, a été moins gentil avec la prestation du Français que le journal a qualifié d'insuffisante. « Il est resté en retrait alors qu'il aurait déjà pu permettre au Barça de mener 2-0. Remplacement mérité », peut-on lire.

modernisation du stade de la victoire sur l'avenue du 30 juin.

Une fois la marche accordée, elle va se dérouler dans le respect strict des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires affirme la direction des cheminots.

C.S.M.

Désignation du président de la CENI

L'Assemblée nationale a triché !

Une véritable cacophonie plombe l'opinion sur la désignation du successeur de Corneille Nangaa à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) depuis le début des concertations y afférentes. On le sait depuis le 2 juin, les confessions religieuses de la RDC sont occupées, sur instruction du Bureau de l'Assemblée nationale, à renouveler l'équipe dirigeante de la Centrale électorale nationale. Des discussions qui achoppent sur le nom de la personne rare, d'autant que les religieux n'échappent pas à la pression politique.

Selon des informations recueillies de bonne source, l'église catholique et l'église du Christ au Congo (ECC) s'en tiennent, cette fois-ci, à une CENI réellement indépendante, garante de la paix au pays. Aussi auraient-elles rejeté la candidature de Ronsard Malonda soutenue par les représentants des églises de réveil. Jusqu'à ce jour, les consultations se poursuivent, avec l'espoir de voir les violons s'accorder sur le nom du nouveau président de la CENI qui serait inflexible aux sollicitations d'une classe politique insensible au sort du plus grand nombre.

Qu'à cela ne tienne, il apparaît clairement que le Bureau de l'As-



semblée nationale, à la base des cogitations en cours, s'est écarté (intentionnellement ?) de la procédure légale en la matière. C'est ce que relève la coalition Lamuka dans sa déclaration officielle relative à l'épineuse question du remplacement de Corneille Nangaa. Pour la plateforme, le schéma régulier conditionne les concertations, en la réception préalable du bilan du prési-

dent sortant avant de procéder à son remplacement. Pourquoi alors éluder cette étape cruciale ? Pour les leaders de Lamuka, le bilan et l'examen du déroulement des élections de 2018 doivent servir boussole à la désignation des nouveaux animateurs de la Centrale électorale nationale.

Et faisant la lecture partagée par tous du cycle électoral de 2018, les principaux leaders estiment que les

personnes qui ont pris part active à l'organisation de ces élections doivent être « écartées ». D'autant que les « fraudes massives » relevées en son temps par tous portent leur signature collective. « Nous restons convaincus que les hommes de Dieu prêcheront par l'exemple et n'accepteront pas de ce fait l'argent de la honte et de la corruption susceptible de ternir leur image et de compromettre l'avenir de la Nation, particulièrement le bien-être de la population », rapporte le communiqué de la plateforme.

De leur part, les leaders de Lamuka n'entendent pas demeurer inactifs devant l'impératif citoyen de participer à l'effort collectif visant l'organisation des élections véritablement libres, et surtout transparentes. « Nous ne ménagerons aucun effort afin que la CENI et les autres institutions concernées par les élections, qui ont perdu toute crédibilité, soient restructurées et animées par des personnalités d'une intégrité irréprochable afin de rassurer le souverain primaire quant à l'organisation des élections crédibles, transparentes, démocratiques et apaisées », peut-on lire dans le communiqué.

Ci-dessous, le communiqué de Lamuka.

Après 100 jours

Un nouveau scandale menace la Présidence de la République



Au cœur de l'iceberg, Philippe Demoerloose, un homme d'affaires belge, ayant fait fortune en République Démocratique du Congo. Congovox, à la base de cette révélation, fait savoir que l'homme est sur le point d'obtenir un marché de fourniture de 3000 véhicules de marque Volvo. Cette commande s'étale sur une période de 10 ans et le premier lot de 120 bus est attendu sur un total de 470 bus. Selon toujours Congovox, un contrat de maintenance a été conclu avec un nouveau délégué Volvo qui travaillera au sein de Transco avec 5 autres Suédois...

Pour autant qu'il soit vrai, ce contrat requiert pour le chef de l'Etat plus de circonspection afin de ne pas tomber dans les travers d'un marché qui risque de nuire à sa réputation, car selon la même source, M. Demoerloos avait obtenu le même type de marché, pour la livraison de véhicules Mercedes, sous le régime précédent, sans se montrer à la hauteur de ses engagements.

Toute la peur est de voir l'homme d'affaires belge rééditer ses exploits – qui a bu, boira – en mettant en mal le prestige du Président de la République. Déjà les commentaires et conjectures sur le procès des 100 jours égratignent fortement l'honneur d'un Fatshi réformateur ; il ne serait donc pas de bon goût qu'une nouvelle affaire viennent en rajouter au lot de dénonciations sur la gestion de la Présidence de la République. A moins pour le chef de l'Etat de verrouiller, et surtout d'entourer ce marché de beaucoup de précautions. Il en va de son honneur !

LR



COMMUNIQUE

Nous avons appris avec beaucoup de consternation les manœuvres orchestrées lors des réunions tenues les 08 et 09 juin pour la désignation du nouveau Président de la CENI.

Cette situation appelle de la part de LAMUKA les avis et considérations ci-après :

1. compte tenu des expériences malheureuses connues lors des élections chaotiques de 2006, 2011 et 2018 au cours desquelles nous avons connu des fraudes massives ayant concouru à fragiliser davantage l'Etat congolais et qui ont discrédité les institutions de la République, nous saluons la position de fermeté de certains hommes de Dieu et les encourageons à privilégier d'abord la réforme de la CENI et d'autres réformes institutionnelles;
2. nous restons convaincus que les hommes de Dieu prêcheront par l'exemple et n'accepteront pas de ce fait l'argent de la honte et de la corruption susceptible de ternir leur image et de compromettre l'avenir de la Nation, particulièrement le bien-être de la population;
3. alors que le peuple congolais continue à subir de plein fouet les effets néfastes des régimes précédents, dictatoriaux, prédateurs et corrompus, nous sommes atterrés de constater que certains acteurs politiques versent à nouveau dans la conspiration pour perpétuer les mauvaises pratiques qui ont plongé notre pays dans un marasme économique et social qui ne favorise pas son développement;
4. nous sommes mobilisés pour que le choix des représentants du peuple à tous les niveaux sorte effectivement des urnes et reflète la volonté du peuple. Pour cela, nous ne ménagerons aucun effort afin que la CENI et les autres institutions concernées par les élections, qui ont perdu toute crédibilité, soient restructurées et animées par des personnalités d'une intégrité irréprochable afin de rassurer le souverain primaire quant à l'organisation des élections crédibles, transparentes, démocratiques et apaisées;
5. les personnes ayant pris une part active à l'organisation des élections passées doivent d'office être écartées, car ayant contribué aux fraudes massives que nous déplorons;
6. nous exigeons un audit financier de la CENI pour faire la lumière sur la somme de près d'un milliard de dollars américains dépensée pour l'organisation des élections chaotiques de 2018;
7. nous proposons que l'ensemble des acteurs politiques procèdent à un examen approfondi de la situation en vue de ressortir, sans complaisance, le bilan des élections passées et de tirer des leçons pour mieux baliser l'avenir;
8. nous veillerons toujours à privilégier l'intérêt de la population contrairement à une certaine classe politique qui ne pense qu'à ses propres avantages;
9. nous considérons toutes ces manœuvres comme une provocation et mettons en garde leurs auteurs;
10. enfin, nous prenons à témoin les différents partenaires ainsi que la communauté internationale et lançons un appel solennel à la population pour qu'elle demeure vigilante et veille à ce que tout soit fait de manière à garantir la sincérité des urnes lors des prochaines échéances électorales.

Le 12 Juin 2020

Jean Pierre Bemba

Martin Fayulu

Moise Katumbi

Adolphe Muzito